

**VILLE DE SCHEFFERVILLE**

**ORDONNANCE 2017-12-81**

**OBJET : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, EXERCICE FINANCIER 2018.**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 8 de la Loi concernant la Ville de Schefferville (L.R.Q., 1990, chapitre 43), le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a nommé monsieur Ghislain Lévesque pour administrer, à compter du 15 décembre 2014, les affaires de la Ville de Schefferville;

**ATTENDU QU'**en vertu de la Loi concernant la Ville de Schefferville (1990, chapitre 43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Schefferville prévoit des dépenses équivalentes aux revenus, le tout réparti comme suit :

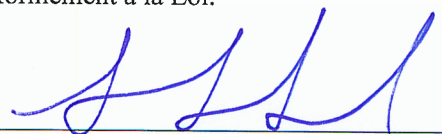
**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<b>REVENUS</b>	<b>2018</b>
Taxes foncières et tarification des services	828 026 \$
Paiements tenant lieu de taxes	108 000 \$
Autres revenus de sources locales	955 862 \$
Transferts conditionnels et inconditionnels	589 708 \$
<b>Total des revenus</b>	<b><u>2 481 596 \$</u></b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
Administration générale	387 929 \$
Sécurité publique	262 624 \$
Transport	594 875 \$
Hygiène du milieu	
- Eau potable / eaux usées	582 965 \$
- Gestion des matières résiduelles	345 081 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	12 500 \$
Loisirs, culture	31 000 \$
Frais de financement et affectations	264 622 \$
Sous total des dépenses de fonctionnement	<u>2 481 596 \$</u>
Activités d'investissement	85 000 \$
<b>Total des dépenses et investissement</b>	<b><u>2 566 596 \$</u></b>

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu que l'administrateur, agissant pour et au nom de la Ville de Schefferville, sous l'autorité de l'article 8 de la Loi concernant la Ville de Schefferville (1990, chapitre 43), adopte les prévisions budgétaires des revenus, dépenses, affectations et activité d'investissement de l'exercice financier 2018.

La présente ordonnance entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée à Schefferville, 08 décembre 2017.

  
Ghislain Lévesque, administrateur